

Le 11 décembre 2023 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 5 décembre 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 25

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : LEDERNET Christian (pouvoir à LECOURT Sylvie), CHERRÉ Christelle (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAUT Jean-Paul (pouvoir à de MIEULLE Roger)

Absent excusé : de RICHEMONT Xavier

Absent : Néant

Secrétaire de Séance : MARTIN Denis.

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023**

**PRESENTATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE LA CCALS**

Information.

PROCES VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre dernier est approuvé à l'unanimité.

**DCM N° 093 : EHPAD LES BORDS DE SARTHE à MORANNES – NOMINATION D'UNE
NOUVELLE PERSONNE QUALIFIEE**

Nomination de Mme Antoinette BESNARD.

DCM N° 094 : BUDGET COMMUNAL 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 095 : BUDGET COMMUNAL 2024 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 DEVELOPEE**

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 096 : SUPPRESSION DES BUDGETS ANNEXES CAMPING ET IRRIGATION

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 097 : SUPPRESSION DE LA CAISSE DES ECOLES

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 098 : VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS DE DEPANNAGE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC REALISEES SUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 099 : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE D'ETRICHE POUR LES ENFANTS DE MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY SCOLARISES A ETRICHE – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 100 : ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – CONVENTION DE MUTUALISATION D'UN AGENT DE LA CCALS

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 101 : PERSONNEL COMMUNAL – ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE « RISQUES STATUTAIRES » A/C DU 1^{er} JANVIER 2024

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 102 : PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN PLACE DE LA PRIME DE MOBILITE

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 103 : SIEMML – EFFACEMENT DES RESEAUX RUES J.DE BLOIS, R. LE BRACONNIER, D.PREVOST et G.LEMAIRE à DAUMERAY – PARTICIPATION FINANCIERE ET ACCEPTATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE AVEC ORANGE ET LE SIEMML

Délibération approuvée à l'unanimité.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray
Affichage le 18 décembre 2023.
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

